

MFR des Métiers de la Montagne Centre de Formation aux Métiers de la Montagne











www.cfmm.fr - mfr.cfmm@mfr.asso.fr







Thônes le jeudi 3 décembre 2020

Registre Public d'accessibilité

Objectifs: informer du niveau d'accessibilité de l'établissement et des formations continues au CFMM pour les personnes en situation de handicap (PSH) en se basant sur 3 critères:

- -l'accessibilité des infrastructures et des lieux de formations
- -la formation des intervenant(e)s
- -l'équipement d'accessibilité

Accessibilité des infrastructures :

Une place de parking réservée aux PMR est située à l'entrée de l'établissement.

L'accueil, le réfectoire et les salles de cours sont situés au rez-de-chaussée et permettent l'accès aux PMR.

Des travaux de rénovation sont programmés en 2022, ils intègrent différents travaux liés à l'accessibilité

- -l'accès à l'internat pour les PMR, malvoyants et malentendants (pas d'internat proposé en formation continue). Un ascenseur est prévu ainsi que 2 chambres PMR, et des sanitaires PMR également.
- une liaison entre ls 2 parties situés au 1^{er} étage rendant ainsi avec l'ascenseur l'intégralité du 1^{er} étage accessible

- -Une signalétique va être installée en 2022afin de guider les bénéficiaires vers les différents services de l'établissement (salle de cours/accueil/internat/réfectoire)
- -Les poteaux situés à l'extérieur vont être repeints pour être plus visibles. Une modification des éclairages qui dépassent du cheminement est prévue
- -le point d'accueil du secrétariat va être déplacé et mis en conformité PMR
- -mise en place de matériaux acoustiquement absorbants dans les espaces communs.
- sanitaires accessibles PMR

Situation administrative de l'accessibilité des infrastructures :

L'établissement fait l'objet d'un Ad'ap en cours de mise en œuvre

Toutes les formations proposées au CFMM ne sont pas accessibles à toutes les PSH. L'étude de la faisabilité du projet de formation est à prévoir avec le responsable de formation au cas par cas.

La formation des intervenant(e)s

Juillet 2020 : l'équipe à suivie une formation à la prise en charge des personnes présentant des troubles de l'attention et les personnes présentant des troubles DYS en (intervention de Catherine Legros).

Ce public est celui auquel l'équipe est la plus confrontée.

7 octobre 2020 : nomination d'un référent handicap lors du Conseil d'Administration. Une de ses missions est de se former et de participer à la formation de l'équipe sur l'accompagnement des PSH.

Référent Handicap (Formations Continues) : Joël Heilig

Équipement d'accessibilité

Responsable de l'entretien des équipements informatiques : Ivan Riou